

LES GOUJU A MONTREAL

I

GOUJU EN CHEMIN DE FER

Ce ne fut pas le reproche qu'on lui fit, en effet.

Mais quand, à la gare Bonaventure, il présenta cet innommable objet où plus rien n'était lisible, puisqu'il n'y avait plus rien, l'employé lui demanda s'il se moquait de lui.

Gouju demeura interloqué.

—Pourquoi avez-vous découpé votre billet ?

—C'est point moi... C'est le ponteur...

—Ah ! vous faites l'imbécile ? Vous avez voulu voler la Compagnie ?... En vous servant d'un vieux billet sans doute ?... Nous allons vous faire prendre.

Gouju se démena comme un diable.

Mais il ne put rien obtenir.

L'employé se montrait intraitable.

Le paysan chercha des yeux son compagnon de route pour le faire déposer en témoignage.

Ce fut en vain.

Le commis voyageur avait disparu... Sans doute à la suite de la jolie petite dame à qui il décochait ses œillades.

Gouju se vit donc enmené dans le bureau du sous chef, de gare principal.

Tandis qu'on le conduisait, l'infortuné ne cessait de répéter :

—Ça n'a pas de bon sens ! Vous allez me faire manquer mon héritage !... Le notaire m'attend !...

On ne se laissa pas émouvoir et Gouju dut raconter son aventure au sous chef.

Celui-ci s'amusa beaucoup, sans le laisser paraître, de cette histoire invraisemblable et pourtant véridique.

Voyant le paysan si explicite, il ne douta pas sa sincérité et se contenta de le traiter en prisonnier pour la forme parce que Gouju se refusait obstinément à payer une seconde fois le prix de sa place.

Le fermier, venant pour un héritage, était porteur de tous ses papiers de famille : il les étala sous les yeux du sous-chef afin de lui faire voir qui il était et se retira, tout maugréant, lui disant qu'il ne le craignait pas.

L'histoire de Gouju circula bientôt dans toute la gare et parvint jusqu'aux oreilles du chef de gare

qui déclara ne pas en être surpris outre mesure.

—Il faut s'attendre à tout de la part de gens naïfs, dit-il. Il est arrivé une aventure dans le même genre lorsque j'étais à Québec. Un brave pêcheur qui voyageait en chemin de fer pour la première fois, prétendait payer sa place par la remise de la moitié seulement de son billet. Il avait vu les porteurs d'aller et retour séparer leurs tickets en deux ; et il prétendait faire de même... On n'a jamais pu lui faire comprendre que son billet n'avait pas la même valeur. Il s'est obstiné dans cette réponse invariable : On n'a jamais pu en tirer autre chose.

II

L'HÉRITAGE

En sortant de la gare, tout ému encore de l'aventure qui venait de lui arriver, Gouju, qui mettait pour la première fois les pieds à Montréal, fut effroyablement étourdi par le brouhaha au milieu duquel il se trouvait.

Ebloui, assourdi, bousculé, la tête perdue, il prit le parti de se jeter dans un fiacre pour se faire conduire chez le notaire à qui il avait affaire.

Arrivé, il tendit en rechignant 15 cents au cocher. Il ne comprenait pas qu'on pût gagner une pareille somme en aussi peu de temps. Et, comme l'automédon protestait :

—Quand je vas au chef-lieu, lui dit Gouju, je prends des fois le tramway (il prononçait *trainway*) et je traverse toute la ville pour deux sous !

—Fallait prendre l'omnibus, eh ! vieux panné ! grogna le cocher en oinglant son cheval.

Gouju avait resserré précieusement sa vieille bourse de cuir dans la poche de son pantalon. Il pénétra chez le notaire.

—Que désirez-vous ? lui demanda un clerc.

—Je viens pour mon héritage.

—Quel héritage ?

—Celui du cousin Laflasse, donc !

Gouju n'avait jamais connu que de nom ce cousin Laflasse qui habitait Montréal et était célibataire. Mais, pour liquider la succession, le notaire avait dû rechercher les héritiers, et Gouju avait pris le train pour Montréal.

Après une grande demi-heure d'attente, le fermier fut admis à l'honneur de pénétrer dans le cabinet de Me Parcheminot, vieillard maigre et ridé, aux cheveux blancs coupés court, à la figure plate et

jaune correctement rasée, et dont les yeux brillaient derrière des verres de lunettes.

—Asseyez-vous, dit-il à Gouju qui se plaça tout au bord d'une chaise et posa son chapeau sur ses genoux.

Un autre personnage avait pénétré dans le cabinet en même temps que le paysan.

C'était encore un cousin à Laflasse, grand jeune homme efflanqué qui exerçait le métier de garçon de café.

Sans mot dire, le notaire, avec une attention recueillie, prit son mouchoir et se mit à essuyer ses lunettes ; il les frota méthodiquement pendant une bonne minute, puis les éleva entre lui et la fenêtre à la hauteur de ses yeux pour voir si les verres étaient bien nets ; enfin, satisfait de l'opération, il consentit à mettre ses bésicles sur son nez et à contenter l'impatience de ses clients.

D'une voix incolore, égale, sans intonations, il donna lecture d'un grimoire qui établissait que Gouju et le garçon de café étaient seuls héritiers de Laflasse. Et il déclama la signature desdits. Le grand garçon maigre signa sans embarras. Quand ce fut au tour de Gouju, il ne sut comment se débarrasser de son chapeau ; il n'osait le mettre sur le bureau de Me Parcheminot et ne voyait pour l'accrocher rien qui pût faire office de patère. Il allait se résoudre à installer son couvre-chef par terre, lorsque, en se baissant, il aperçut le crachoir, belle boîte en acajou, et il le plaça dessus. Mais il ne fut pas satisfait ; une autre idée lui vint qui lui sembla meilleure. Il réfléchit, — un peu tard,

— que, dès l'instant qu'il se relevait, sa chaise devenait libre et pouvait conséquemment porter son chapeau. Il le releva donc et l'installa à sa place.

Cela fait, il prit la plume, et, longuement, il moula les lettres de sa signature. Cette opération délicate amena la sueur à son front. Me Parcheminot lui dit de retourner s'asseoir, et, dans son trouble, Gouju ne pensa plus à son chapeau et s'assit dessus.

Le garçon de café éclata de rire ; plus digne, le notaire commença froidement la lecture du détail des frais pendant que le fermier réparait autant que possible le malheur qui venait de lui arriver.

Il ne comprenait rien à ce que lisait le notaire, entendant seulement qu'un nombre incalculable de chiffres s'ajoutait à d'autres chiffres.

Il perçut enfin :

—Le montant net de la succession est donc de quatre-vingt-trois piastres et dix cents.

—Pour chacun ! demanda-t-il.

—A partager ! rectifia le notaire. Soit divisé par deux, quarante-et-un dollars et cinq cents.

—Juste mes frais de voyage... murmura Gouju, dépité.

—Sur laquelle somme continua le notaire, il y a lieu de déduire : primo...

—Encore ! exclama Gouju.

—Les frais d'acte, acheva Me Parcheminot.

Suivit un nouveau détail interminable : rédaction, droits de timbre, courses, débours, commission, etc., etc...

—Bref, conclut le notaire, j'ai à vous remettre à chacun pour solde de la liquidation, la somme de...

Maître Parcheminot s'arrêta.

Il venait d'apercevoir un léger nuage qui se formait sur le verre droit de ses lunettes. Il les retira donc et les essuya à nouveau pendant que ses clients demeuraient haletants.

Enfin il daigna mettre fin à leur supplice en énonçant avec le calme le plus parfait.

—La somme de 29 sous.

A cette conclusion, Gouju demeura suffoqué, aphone.

Quand au garçon de café, qui n'avait encore rien dit, il se leva, blême de fureur, et hurla :

—Vingt-neuf sous !... — Mais j'ai invité à dîner trois copains pour fêter mon héritage ! Vous vous fichez de moi !...

—Passez à la caisse, vous avez accepté et signé, répondit froidement Me Parcheminot.

Et il congédia ses clients du geste, sonnait un clerc pour qu'il les conduisit.

Le garçon de café obéit en maugréant. Et, en fin de compte, il jeta à la figure du caissier les vingt-neuf sous que celui-ci venait d'aligner.

Gouju, lui, encaissa ses vingt-neuf sous, non sans avoir minutieusement examiné s'il n'y avait pas de monnaie étrangère.

Et il sortit sur cette conclusion : —Avec des farceurs de cette espèce, on ne saurait prendre trop de précautions !

(A suivre)

DU VIN ! DU VIN !

Demandez et buvez les vins de Ste-Emélie : ils rejouissent le cœur et fortifient l'esprit.

J. S. AYERAM,
Ste-Emélie, Joliette, P. Q.

Boulevard St-Lambert